



**Table de développement  
social de LaSalle**

**MEMOIRE SUR LE PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION DE MONTREAL**

DEPOSE LE 7 NOVEMBRE 2014

PRESENTE A LA COMMISSION SUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL

**ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR**



## MEMOIRE SUR LE PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION DE MONTREAL

### PRÉAMBULE

La Table de développement social de LaSalle (TDSL) est un mécanisme de concertation intersectoriel et multi-réseaux qui agit comme levier de développement permanent dans la perspective d'une amélioration constante des conditions de vie et du mieux-être des LaSalloises et LaSallois.

Elle a pour mission de regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise dans un objectif de développement social.

Ses actions reposent sur des valeurs d'engagement, de concertation, de respect, de reconnaissance, d'ouverture d'esprit et de pensée *Développement Social*. La Table de développement social de LaSalle adhère d'ailleurs à la définition suivante du développement social : *Le développement social est un processus dynamique visant la mise en œuvre des conditions propices au développement des personnes et des communautés. Il prend assise sur la participation à la vie sociale, économique et culturelle, le partage de la richesse et l'accès aux services. Il mise sur des communautés dynamiques et solidaires.*

La Table de développement social de LaSalle a pour objectifs de favoriser et soutenir la mise en œuvre d'initiatives nées de la concertation, de favoriser la convergence des actions, de susciter la mobilisation des acteurs locaux, de favoriser la participation citoyenne et d'influencer les orientations politiques afin d'agir dans une perspective de développement social.

Au cours de l'hiver 2010, la TDSL terminait un processus de réflexion qui réunissait citoyens et intervenants. Lors du deuxième Grand Forum sur le développement social de LaSalle, plus de 50 citoyens et 60 intervenants des milieux communautaire, institutionnel et politique, ont nommé les orientations, enjeux et actions à prioriser au cours des cinq prochaines années. Rassemblant les priorités du milieu, la Table de développement social de LaSalle lançait le 29 septembre 2010 un outil d'orientation du développement local, le Plan laSallois de développement social. Ce plan a été adopté par le conseil d'arrondissement de LaSalle, lors de son assemblée publique du 6 décembre 2010.

La TDSL pilote présentement la troisième édition du Grand Forum sur le développement social de LaSalle. L'aménagement du territoire est une préoccupation et un enjeu important à LaSalle qui mobilise les discussions. Nous travaillons à réfléchir et mettre en œuvre des pistes d'actions collectives qui vont améliorer, entre autres, le transport. De plus, la TDSL coordonne deux grandes démarches collectives qui travaillent sur les mêmes enjeux. La première est *LaSalle en santé*, regroupement de treize partenaires intersectoriels travaillant sur l'acquisition et le maintien des saines habitudes de vie; ainsi que *Quartiers 21*, qui soutient l'implantation de projets favorisant le développement de quartiers durables à LaSalle.

## INTRODUCTION

La Table de développement social ne peut qu'applaudir le contenu de ce projet de schéma d'aménagement et de la vision globale sur lequel il s'appuie. En effet, le schéma regroupe les éléments que nous pensons pertinents pour privilégier le développement urbain et le développement durable, tout en assurant une amélioration de la qualité de vie pour tous.

Bien que l'arrondissement de LaSalle propose un milieu de vie attrayant, avec plusieurs espaces verts et des cours d'eau accessibles, nous constatons que plusieurs éléments pourraient être améliorés dans l'aménagement du territoire, notamment au niveau du transport collectif et du transport actif. Nos travaux des dernières années nous ont permis de mettre en lumière certaines contraintes à l'utilisation de ces modes de transport, mais aussi des pistes de solutions afin de les contrer.

Soucieuse de porter la voix du milieu laSallois sur la scène montréalaise, la Table et ses partenaires souhaitent, par le dépôt de ce mémoire, faire part à la Commission des préoccupations soulevées et des pistes d'action proposées par notre milieu qui s'inscrivent dans les orientations *Favoriser un cadre de vie de qualité* et *Soutenir le dynamisme de l'agglomération et du centre de la métropole*. Nous nous sommes concentrés sur trois points, soit :

1. Le transport collectif à LaSalle
2. Les déplacements actifs
3. La concertation et l'arrimage

## RÉSUMÉ DES PISTES D' ACTIONS PROPOSÉES

### **Afin de développer un aménagement du territoire intéressant, la Table de développement social de LaSalle recommande à la ville de Montréal ...**

- Le prolongement de la ligne verte du métro vers LaSalle, Lachine et l'aéroport Montréal-Trudeau.
- Une meilleure connectivité entre les pistes cyclables existantes en développant des liens nord-sud et le prolongement d'une piste cyclable en longeant la voie ferrée partant de LaSalle, pour se rendre proche des boulevards Décarie et Jean-Talon.
- L'arrimage entre les différentes instances qui travaillent en aménagement, particulièrement en transport, de même que la concertation et la consultation des décideurs, des organismes et des citoyens.

La problématique liée au déplacement comporte plusieurs volets qui touchent différentes sphères interreliées et qui nous a incité à analyser de façon intégrée les causes et les conséquences d'un transport mal adapté. Tout d'abord, nous considérons que le transport collectif est en soi une solution intéressante du point de vue environnemental et pour pallier au problème de circulation. Par ailleurs, au sein du territoire de l'arrondissement de LaSalle, nous constatons différents problèmes liés au transport collectif qui ont d'ailleurs été soulevés lors du Deuxième Grand Forum sur le développement social de LaSalle tenu en 2009-2010 par les citoyens et les intervenants du milieu communautaire. Ces derniers ont alors priorisé le développement d'une vision globale du transport à LaSalle dans une perspective de développement durable.

Les constats en lien avec le transport collectif sont les suivants :

- L'insatisfaction quant à la fréquence, la quantité et la longueur de certains circuits qui causent une longue attente et une surcharge des autobus.
- Les trajets actuels favorisent majoritairement l'accès au métro Angrignon et rendent difficiles les déplacements intra-arrondissement ; certains quartiers sont ainsi moins bien desservis. Ceci dit, les usagers mettent environ 50 minutes entre les Highlands (secteur sud-ouest de LaSalle) vers le métro en transport en commun, pour une distance d'approximativement de 7,1 km.
- La Navette Or est encore méconnue de plusieurs aînés laSallois et demande certaines améliorations.

Tel que mentionné dans le mémoire déposé par la Table de développement social de LaSalle à la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de la consultation sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement, nous croyons que la bonification du transport collectif doit d'abord tenir compte des infrastructures de transport existantes, mais aussi songer à de nouveaux modes de transport collectif.

Ainsi, comme les autobus participent à la congestion et en sont victimes, il sera intéressant de se pencher sur l'identification de solutions nouvelles, autres que les autobus qui utilisent des voies dédiées. Par exemple, à l'intérieur de l'arrondissement de LaSalle, seul le transport en autobus est actuellement possible. De plus, la circulation vers Lachine est restreinte à une voie dans chaque direction étant donné la présence du canal de Lachine. Il en résulte que la congestion sur cette route est très importante, bloquant du même fait toute la circulation en autobus

### Pistes de solution

Nous souhaitons ardemment une hausse de l'utilisation du transport collectif par les LaSalloises et LaSallois. Nous sommes cependant d'avis que LaSalle ne pourra participer à cette hausse sans des modifications importantes aux lignes d'autobus actuelles afin de les rendre plus efficaces. Ceci implique qu'il faut revoir l'ensemble des trajets plutôt que des les adapter à la pièce. La modernisation du réseau de transport devra prendre en compte les déplacements autres que dans l'axe principal de transport. Ainsi plutôt qu'uniquement considérer les déplacements orientés vers le centre-ville le matin et vers sa périphérie le soir, il sera nécessaire de considérer aussi les axes secondaires et les déplacements en sens inverse.

La Table de développement social de LaSalle et ses partenaires voient des solutions tant intra qu'inter arrondissements. Les changements souhaités s'adressent à l'ensemble des réseaux et des organisations afin d'arriver à une vision d'ensemble qui améliore la connexité entre les secteurs et l'accès aux points d'intérêts. À ce titre, nous voyons comme une opportunité le prolongement de la ligne verte du métro comme mode de desserte intéressante en transport collectif vers LaSalle, Lachine et l'aéroport Montréal-Trudeau.

Le prolongement de la ligne verte du métro vers LaSalle et l'ouest de l'île permettrait de desservir en transport collectif les populations de LaSalle, Lachine et Dorval qui totalisent plus de 130 000 citoyens, desservir de grandes institutions comme le cégep André-Laurendeau et les hôpitaux de LaSalle et Lachine, sans compter les nombreux travailleurs et étudiants qui traversent vers le centre-ville tous les jours.

L'accroissement de l'utilisation du transport collectif souhaité par la TDSL contribuera certes à faciliter les déplacements sur le territoire, mais aussi à réduire les problèmes de pollution atmosphérique dont souffrent nos communautés. La Table est sensible à ces problématiques liées à l'utilisation importante de l'automobile qui accroissent les effets des îlots de chaleur urbains.

## LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

Vu les problèmes de congestion à plusieurs endroits dans l'arrondissement, particulièrement dans les entrées et sorties (pont Mercier, viaduc Angrignon), il s'avère primordial de songer à des moyens alternatifs de transport, tels que le transport actif.

À première vue, l'arrondissement de LaSalle semble bien desservi en termes de transports actifs, puisqu'il est traversé par trois grandes artères cyclables. L'arrondissement est bordé au nord par la piste du canal Lachine, située près de la rue St-Patrick, et au sud par la piste cyclable du parc linéaire des berges du fleuve Saint-Laurent. L'arrondissement est également traversé d'est en ouest dans la zone Centre-Sud par la piste cyclable de l'aqueduc, qui longe le boulevard Champlain. Toutefois, les déplacements entre ces artères cyclables, les déplacements orientés nord et sud, sont difficiles et très dangereux. *La cartographie des accidents impliquant des cyclistes à LaSalle entre 1999 et 2008* produite par la Direction de la santé publique (DSP, 2011) démontre clairement que ces déplacements ne sont pas sans risques.

## Pistes de solution

Nous croyons fortement que l'aménagement physique permettant la marche, la pratique du vélo et du patin à roues alignées pour se déplacer a un impact direct sur le choix de se déplacer sans voiture. De plus, le transport actif a un effet bénéfique sur la santé.

L'amélioration du réseau de piste cyclable à LaSalle passe par une meilleure connectivité entre les pistes existantes en développant des liens nord-sud. Nous voyons également l'opportunité d'étendre une piste cyclable en longeant la voie ferrée partant de LaSalle, pour se rendre proche des boulevards Décarie et Jean-Talon.

Le développement d'un réseau adéquat de transport actif passe aussi par la desserte de l'ensemble des installations municipales, par l'entretien des trottoirs et pistes piétonnes et cyclables, même l'hiver et par l'accès à des moyens de transport alternatifs comme le *Bixi*. Il importe aussi de créer des aménagements sécuritaires pour favoriser les déplacements actifs, entre autres vers les écoles et d'assurer une cohabitation automobiliste/cycliste/piéton adéquate sur la voie publique.

Enfin, l'aménagement physique des quartiers doit aussi être pensé pour offrir un accès piétonnier et cyclable aux écoles ou installations municipales. L'accès à des supports à vélo autour des commerces et édifices publics, mais aussi devant les autobus, l'intégration de trottoirs dans les plans d'aménagement commerciaux, l'accès à des points d'eau dans les espaces publics, sont aussi des pistes intéressantes à explorer.

## CONCERTATION ET ARRIMAGE

Les actions consacrées à la planification dans le domaine du transport se font plus rares sur notre territoire, comparativement aux actions collectives de planification en développement social ou développement économique (CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle). De plus, il existe plusieurs plans stratégiques et plans d'action qui vise l'amélioration du transport et des environnements favorables, tous à différents paliers du gouvernement. Dans cette perspective, le niveau faible de planification collective sur la thématique du transport est un constat qui ne peut que nuire à l'amélioration de la situation.

La Table de développement social estime qu'un élément essentiel afin de façonner notre ville repose sur le développement d'une vision globale, rassembleuse et partagée. L'arrimage des actions émanant de la ville et de ses partenaires scolaires, communautaires et institutionnels est la toile de fond sur laquelle doivent prendre place les actions, tant individuelles que collectives, qui auront un impact sur l'aménagement du territoire. Dans ce sens, la concertation et la diffusion de l'information sont primordiales. Nous tenons à insister sur le fait que pour assurer une adhésion de l'ensemble du milieu aux orientations et politiques qui émanent de ce projet, il est essentiel de penser la concertation de façon inclusive et intégrée, associant à chaque étape les différents milieux.

## Pistes de solution

L'aménagement et le développement concernent un ensemble d'acteurs qu'ils soient liés aux politiques de transport, aux plans d'urbanisme, aux organismes du territoire comme aux citoyens. Dans cette optique, la concertation de ces acteurs et l'arrimage des actions à entreprendre sont primordiales autant pour définir les orientations qui répondent aux problèmes identifiés, pour bonifier les interventions et éviter le travail en silo.

La Table de développement social souhaite que l'aménagement et le développement soient inclus dans une vision globale et partagée. Ainsi, chaque action d'un groupe ou d'une instance deviendra une contribution à cette vision globale. Un réel arrimage des planifications de chaque partenaire devrait permettre d'identifier les forces de chacun, mais aussi les besoins non répondus. La ville de Montréal doit assurer une reconnaissance des forces de chaque arrondissement et de ses réalités propres, s'appuyant sur ces dernières pour contribuer au déploiement local cette vision. Il importe que les citoyens soient au cœur de chaque décision et action entreprise par la ville et ses services.

En conclusion, la Table de développement social de LaSalle tient à applaudir la mise en place d'un tel projet de schéma d'aménagement. La Table croit fermement que la mobilisation, la participation et l'implication citoyennes dans l'ensemble des actions collectives favorisent le développement social de la communauté, tel que nommé parmi les principes directeurs du Plan laSallois de développement social.

## BIBLIOGRAPHIE

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Portrait synthèse : Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. URL ([http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\\_assssmpublications/Rapport\\_synthese\\_LaSalle\\_final.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_assssmpublications/Rapport_synthese_LaSalle_final.pdf)) Page consultée le 29 octobre 2014.

Québec en Forme. Novembre 2012. Montréal Physiquement active Mémoire présenté à la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports. 26p.

Ce mémoire sur le projet schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal est déposé par la Table de développement social de LaSalle.

La Table de développement social est située au 9160M, rue Airlie, à LaSalle, H8R 2A5.

Téléphone : 514-364-4999 / 514 367-6340

Télécopieur : 514-364-3427

[www.tdslasalle.org](http://www.tdslasalle.org)

[info@tdslasalle.org](mailto:info@tdslasalle.org)

[direction@tdslasalle.org](mailto:direction@tdslasalle.org)